

GRILLE TARIFAIRE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

APPLICABLE AU 01/09/2026

	PRESTATION	TARIF	A	B	C	D
		TRANCHE QF	0-400	401-800	801-1200	Supérieur à 1200
PÉRISCOLAIRE	Pause méridienne avec repas ¹ (11H45-13H35)	Flévillois (F)	4,95 €	5,60 €	6,25 €	6,90 €
		Extérieurs (E)	6,30 €	6,95 €	7,60 €	8,25 €
	Accueil du matin (7H30-8H20)	Flévillois (F)	1,50 €	1,60 €	1,70 €	1,80 €
		Extérieurs (E)	2,10 €	2,20 €	2,30 €	2,40 €
	Accueil du soir (16H30-18H30)* <u>Prix de la demie heure</u>	Flévillois (F)	0,80 €	0,85 €	0,90 €	0,95 €
		Extérieurs (E)	1,10 €	1,15 €	1,20 €	1,25 €
	Étude (16H30-17H30)	Flévillois (F)	1,85 €	2,10 €	2,20 €	2,30 €
		Extérieurs (E)	2,35 €	3,10 €	3,20 €	3,30 €
	*Accueil du soir facturé en 4 demi-heures					
MERCREDIS RÉCRÉATIFS	Journée complète (7H30-18H30) Repas ¹ et goûter inclus	Flévillois (F)	12,60 €	16,00 €	17,20 €	18,60 €
		Extérieurs (E)	17,20 €	21,00 €	22,20 €	23,60 €
	Matin (7H30-12H00)*	Flévillois (F)	5,70 €	6,95 €	8,20 €	9,45 €
		Extérieurs (E)	8,30 €	9,55 €	10,80 €	12,05 €
	Pause méridienne avec repas ¹ (12H00-13H30)*	Flévillois (F)	4,95 €	5,60 €	6,25 €	6,90 €
		Extérieurs (E)	6,30 €	6,95 €	7,60 €	8,25 €
	Après-midi avec goûter (13H30-18H30)*	Flévillois (F)	6,20 €	7,45 €	8,70 €	9,95 €
		Extérieurs (E)	8,90 €	10,15 €	11,40 €	12,65 €
	*Possibilité de réserver une demi-journée avec repas					
EXTRASCOLAIRE	Semaine de 5 jours ³ (7H30-18H30) Repas ¹ et goûter inclus	Flévillois (F)	59,00 €	75,00 €	87,00 €	93,00 €
		Extérieurs (E)	82,00 €	98,00 €	110,00 €	116,00 €
	Semaine de 4 jours ³ (7H30-18H30) Repas ¹ et goûter inclus	Flévillois (F)	48,00 €	60,00 €	70,00 €	75,00 €
		Extérieurs (E)	71,00 €	83,00 €	93,00 €	98,00 €
	Mini-séjour ⁴ Forfait journalier en sus	Flévillois (F)	16,40 €	17,10 €	17,80 €	18,50 €
		Extérieurs (E)	17,40 €	18,10 €	18,80 €	19,50 €
	Pour profiter de la réduction <u>ATL</u> en vigueur (QF inférieur à 800) : Déposer le justificatif ATL sur le portail familles					
Pénalité de dépassement d'horaire après 18H30			10,00 €			
Pénalité "Hors Réservation" journalière			5,00 €			

1 Pour les enfants disposant d'un PAI, appliquer une déduction forfaitaire de 4€ si le repas est fourni par la famille

2 Si la famille n'a pas fourni d'attestation QF ou n'a pas autorisé l'ACM à récupérer son QF directement auprès de la CAF, le Tarif D s'applique

3 Prix forfaitaire, la semaine est réservée dans son intégralité. Il n'y a aucun prorata temporis en cas d'absence ponctuelle

4 Si l'enfant ne participe pas au mini-séjour, il est accueilli normalement au centre de loisirs selon les réservations de ce dernier